

PROJET ÉDUCATIF ET PROFESSIONNALISATION DES ENSEIGNANTS EPS: ENTRE UTOPIE ET RÉALITÉ

CYRILLE JACQUIER

Cette page des établissements présente un projet développé à l'Établissement secondaire de Lausanne C.-F.-Ramuz dans le cadre de l'éducation physique et sportive (EPS).

L'expérience est en relation avec le vécu de l'établissement secondaire de Lausanne C.-F.-Ramuz, où j'enseigne actuellement. Elle a démarré en 2006 en raison d'événements liés aux contraintes contextuelles locales (manque de salle de gymnastique qui obligeait les enseignants d'éducation physique à travailler à l'extérieur une période durant toute l'année scolaire), mais elle a abouti en définitive à un véritable projet pédagogique.

En tant qu'enseignants dans un collège dit «à population défavorisée» et suite à différents changements au sein de notre établissement, l'équipe des maîtres EPS s'est impliquée dans le développement d'un projet dont la finalité était de permettre aux élèves de travailler selon leur niveau et leurs compétences, sans stigmatisation parce qu'ils appartenaient à telle ou telle filière scolaire. Bien que ce projet se soit limité à la discipline de l'éducation physique, une transposition de ses résultats vers d'autres disciplines nous semble possible, à condition de permettre aux élèves de travailler selon leurs compétences dans les différents domaines d'apprentissage. Plutôt que de les enfermer dans une voie scolaire définitive pour l'ensemble des apprentissages, il pourrait s'avérer intéressant de les faire travailler dans des «groupes à niveaux», en fonction de leurs possibilités dans chaque domaine. Cela supposerait bien entendu une tout autre organisation au sein des établissements scolaires et une modification des pratiques des enseignants.

Le projet Education physique et intégration (EPI)

Ce projet a été conçu sur la base d'une analyse du cadre des pratiques existantes, des caractéristiques des classes ainsi que des aspects contextuels et institutionnels. A partir de ces constats et de leurs interprétations, l'équipe des enseignants EPS a entrepris de formuler un projet d'intervention ciblé, cohérent et efficace dans la discipline de l'EPS dont l'un des buts est de transformer des comportements observés qui dérivait (insulte, agression physique, manque de motivation, déni) en comportements souhaités.

L'organisation de cette nouvelle structure, qui a débuté en août 2006, se veut novatrice et moteur de développement pour tout l'établissement C.-F.-Ramuz. En effet, c'est un travail d'équipe qui peut susciter une motivation de la part des collègues d'autres disciplines pour favoriser la collaboration. Le projet se focalise sur la 3e période d'EPS hebdomadaire. Elle sera regroupée en deux périodes tous les quinze jours, par volée (6-7-8e), ce qui permettra de réunir les élèves des classes des trois divisions vaudoises ainsi que ceux de la classe à effectif réduit et de la classe de développement, dans le double but de:

- permettre une meilleure différenciation des approches didactiques et pédagogiques, selon le niveau de progression des élèves;
- décloisonner les trois divisions pour favoriser

la cohabitation (l'«intégration» des élèves de cet établissement). Nous voulions promouvoir l'idée que l'activité physique et les apprentissages qu'elle autorise tant aux niveaux social, affectif que moteur ne justifient pas une répartition par division telle qu'elle est organisée par notre système scolaire.

Ce projet a nécessité des réflexions et analyses préalables considérables (plusieurs journées de travail) afin de bien saisir les divers facteurs qui lui sont associés, dont notamment le fait que l'EPS permet une certaine ouverture d'esprit: «L'expérience personnelle d'un sport et de l'entraînement des sportifs devrait faciliter une posture réflexive, car c'est la seule façon de progresser vers la maîtrise» (Perrenoud, 2001, p. 3).

Ancrer le changement dans la réalité

Dans le cadre de ce projet, nous sommes partis de l'idée qu'il n'y aura pas de changement dans l'organisation de notre discipline si les acteurs impliqués ne parviennent pas à transformer significativement leur façon de penser et de pratiquer l'activité de l'EPS. Pour que ce changement puisse avoir lieu, il doit être ancré dans la réalité de l'établissement, afin de pouvoir prendre en compte la totalité des exigences et obligations contingentes (grille horaire, paradigme d'apprentissage, mode d'évaluation, etc.). Il doit en même temps avoir le droit de questionner l'organisation du travail, le rôle de chaque enseignant EPS, les règles et l'usage des ressources nécessaires afin de mettre en œuvre ce projet éducatif (ressources matérielles, organisation des locaux et lieux de travail, horaires, ressources humaines).

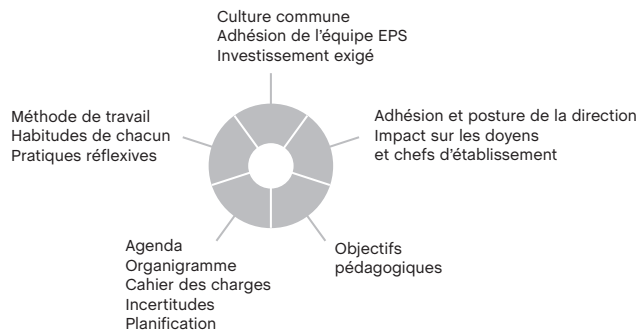
Il faut donc être convaincu que la démarche de chaque participant est bénéfique pour tous même si elle ne garantit pas à elle seule la résolution de tous les problèmes. La communication entre la direction de l'établissement et l'équipe EPS représente un facteur clé, qui peut favoriser – ou empêcher – un changement de pratique. Selon Gather Thurler et Maulini (2007), il s'agit avant tout de repérer, de formaliser, de capitaliser et de faire interagir les compétences existantes au sein d'un établissement scolaire. «Pour améliorer l'organisation du travail au sein d'un établissement scolaire, on peut donc supposer qu'il importe d'en-core mieux pénétrer son fonctionnement fin, notamment par le repérage de processus qu'il met en œuvre, de la manière dont ses acteurs exercent leurs rôles, exécutent leurs tâches et parviennent à développer des savoirs d'action et d'innovation leur permettant de parvenir à une plus grande efficacité pédagogique» (p. 357).

«Etre convaincu que la démarche de chaque participant est bénéfique pour tous.»

Dans ce sens, il devient indispensable que l'équipe de direction accorde non seulement les moyens (temps, locaux, financements des actions pouvant paraître nécessaires) afin de concrétiser ce projet EPI, mais surtout accepte et soutienne les changements qu'un tel projet peut exiger: grille horaire, réorganisation du plan d'études, regroupement des élèves, etc.).

Le projet d'établissement: une étape vers l'organisation apprenante

L'engagement collectif dans un projet commun est un moyen de mobiliser les acteurs en vue d'un changement de pratiques. Mais la transformation d'un système en organisation apprenante reste un processus très complexe. Il nécessite une implication des individus qui le composent. L'organisation apprenante met en jeu les personnes et leurs identités. Il existe ainsi une diversité des ressources, des savoirs, des besoins: tous les partenaires sont amenés à composer avec ces différences et à appréhender le changement de pratique. Cependant, cette démarche est difficile pour certains individus, car il y a des enjeux importants.



Les projets de changement font partie de notre rapport au monde, mais tous ne se réalisent pas, parce que le changement a un coût. Il suppose de nouveaux apprentissages, des risques d'échec, une perte provisoire de routines et de repères, le deuil de certaines habitudes, une phase de moindre efficacité. (Gather Thurler, 2000, p. 21)

Un certain courage est donc nécessaire pour s'engager dans un projet collectif qui ne se contente pas de la «logique d'action», mais s'engage dans une réelle «logique de formation» qui représentera l'un des éléments qui permettront à l'établissement, à terme, de devenir une organisation apprenante.

Du projet EPI à l'organisation «Collaboration et éducation physique» (CEP)

La conception, la mise en œuvre et l'évaluation de ce projet disciplinaire ont permis de mettre en lumière de nouvelles perspectives professionnelles, des engagements inhabituels de la part des différents acteurs. La bonne dynamique qui a pu être créée au sein du groupe nous a permis de franchir certaines étapes difficiles, de manière à éviter que les priorités individuelles ne l'emportent face aux intérêts collectifs. Tout cela a abouti à une certaine évolution des pratiques en matière d'enseignement-apprentissage, dont les élèves ont pu bénéficier, bien que l'on ait pu courir le risque de voir s'élargir le décalage entre ce qui est prescrit et le réel.

L'analyse de la situation, la réflexion, l'échange d'idées avec les collègues et la direction ont permis de construire ce projet et de développer de nouvelles compétences professionnelles.

L'engagement important du «groupe-enseignants», qui n'a pas cessé tout au long du projet, a évidemment représenté un avantage certain, engagement qui a permis à ce projet d'aboutir, tout en ouvrant la voie vers une nouvelle pédagogie.

Le mot «intégration» de l'acronyme a désormais laissé sa place au mot «collaboration», ce qui nous semblait être plus juste face au public qui officie dans cette activité; dès lors, ce n'est plus un projet, mais désormais sa structure se réorganise chaque année pour gentiment mais sûrement se pérenniser.

Cyrille Jacquier

Cyrille Jacquier est enseignant d'éducation physique et sportive à l'établissement secondaire de Lausanne C.-F. Ramuz et chargé d'enseignement à la HEP Vaud.

Bibliographie sur www.hepl.ch/prismes